

217C2137
FR0012435121-FS0896

15 septembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">ELIS (Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 15 septembre 2017, la société de droit canadien Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB)¹ (One Queen Street East, Suite 2500, Toronto, Ontario M5C 2W5, Canada) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 septembre 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société ELIS et détenir 17 920 427 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 8,17% du capital et 7,50% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société ELIS réservée au déclarant³.

¹ CPPIB est une *Crown Corporation* enregistrée au Canada en vertu du *Canada Pension Plan Investment Board Act* de 1997.

² Sur la base d'un capital composé de 219 350 914 actions représentant 239 004 672 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment le communiqué diffusé par la société ELIS le 12 septembre 2017.